

## Comment nous soutenir ?

La **Fondation Yves Mahyeuc** est placée sous l'égide de la Fondation Notre Dame, reconnue d'utilité publique, ce qui permet de bénéficier de toutes les dispositions fiscales en vigueur.

### Impôt sur la Fortune Immobilière :

• Déduction fiscale égale à 75% du don, dans la limite de 50000 € (art.885-0 V bis A-CGI)

### Entreprise :

• Déduction fiscale égale à 60% du montant du don, dans la limite de 20000 €, ou 0,5% du CA H.T. (art.238-CGI).

### Impôt sur le Revenu :

• Déduction fiscale égale à 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple de déduction fiscale pour l'impôt sur le revenu :

100 €	déduction 66%	34 €
200 €	déduction 66%	68 €
500 €	déduction 66%	170 €
1000 €	déduction 66%	340 €

### Pour nous soutenir

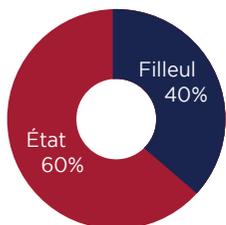
- En ligne sur [icrennes.org/linstitut/soutenir](http://icrennes.org/linstitut/soutenir)
- Par chèque à l'ordre de « Fondation Yves Mahyeuc » à adresser à :  
**ICR - Fondation Yves Mahyeuc**  
48 rue Blaise Pascal  
Campus Ker Lann  
35170 BRUZ

## Legs : le saviez-vous ?

La fondation Yves Mahyeuc est **habilitée à recevoir des legs** : n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information. Par exemple : Madame Dupond n'a pas d'enfant et souhaite transmettre son patrimoine à un filleul ou à un proche. Elle peut faire un legs de deux façons :

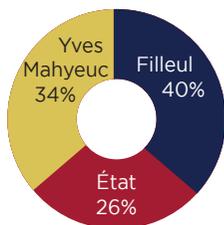
### 1<sup>ère</sup> possibilité :

• **Léguer à son filleul en direct.** C'est la solution à laquelle on pense spontanément. Le filleul devra régler les droits de succession à hauteur de 60% du patrimoine.



### 2<sup>ème</sup> possibilité :

• **Léguer son patrimoine à la Fondation Yves Mahyeuc, à charge pour la fondation de reverser au filleul 40% de son patrimoine** en exonération totale de droits de succession.



La 2<sup>ème</sup> possibilité **préserve à 100% l'intérêt des personnes qu'elle aime** et permet à la **légatrice de poursuivre son engagement** par delà sa vie terrestre.



Institut  
Catholique  
de Rennes

*Trouver l'excellence en chacun*



« Former des jeunes grâce à l'Enseignement supérieur est passionnant, d'autant plus que cette formation est inspirée par les valeurs que met en lumière l'Église catholique depuis des siècles. L'Institut Catholique de Rennes porte une belle ambition : proposer aux étudiants une formation personnelle et universitaire qui allie recherche de la vérité et souci du bien commun. Je souhaite développer l'ICR pour mieux adapter la formation aux besoins du monde d'aujourd'hui et de demain. Je vous remercie pour votre soutien. »



**Mgr Pierre d'Ornellas**  
Archevêque de Rennes  
Président de l'ICR



Le 20 décembre 2018, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a reconnu l'Institut Catholique de Rennes comme Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général.

## Nos Formations

### Licence LLCE spécialité

#### Anglais :

- Parcours Traduction Numérique/Interprétariat.
- Parcours Enseignement.
- Parcours Droit & Commerce International.
- Parcours Droit & Relations Internationales.

### Licence Administration

#### Économique & Sociale (AES) :

- Parcours Gestion des Organisations (commerce).
- Parcours Management et Ressources Humaines.
- Parcours Administration et Fonction Publique Territoriale.

### Licence Histoire :

- Parcours Science Politique.
- Parcours Géographie et/ou Enseignement.
- Parcours Histoire de l'Art.

### Licence Droit :

- Parcours Classique.
- Parcours Anglophone.

### Licence Lettres :

- Parcours Communication.
- Parcours Enseignement Culture Générale.

### Licence Pro et/ou Certificat TIM :

- Technicien de l'Information Médicale.

### Master Droit & Gestion de la Santé

## Nos Valeurs

Depuis 2003, l'Institut Catholique de Rennes s'est fixé **trois missions** principales :

- Assurer une **formation de qualité** qui tienne compte de l'itinéraire de chaque étudiant.
- Chercher à **transmettre des connaissances** tout à la fois de haut niveau et adaptées à chaque étudiant.
- Partager **des valeurs** aux étudiants en vue de leur vie professionnelle : **respect, entraide, bienveillance, persévérance, goût de l'effort.**

L'équipe enseignante et la direction de l'ICR s'appliquent à instaurer un **climat familial et bienveillant**, où chaque étudiant peut se **sentir encouragé et s'épanouir** tant dans le **cadre de ses études** que sur le **plan personnel**.

Notre institut de **taille humaine** nous permet un **accompagnement personnalisé**. Nous exigeons de nos étudiants implication et réussite. Ainsi, nous **« trouvons l'excellence en chacun »**.



**Mr Olivier Dupourqué**  
Directeur de l'ICR  
Contact :  
Téléphone :  
02 99 05 84 75  
Mél :  
direction@icrennes.org



## La Fondation Yves Mahyeuc

Créée à l'initiative de Mgr Pierre d'Ornellas, Archevêque de Rennes, la **Fondation Yves Mahyeuc** soutient l'**Enseignement supérieur catholique** en visant notamment à :

- Permettre le développement de l'ICR qui doit proposer des nouvelles formations adaptées aux **projets professionnels des étudiants** ;
- Assurer une formation intégrale de ces étudiants pour les **préparer à devenir** de futurs cadres de haut niveau dans l'entreprise et l'enseignement.

La présence de l'ICR à **Bruz** est porteuse de sens, **Yves Mahyeuc**, évêque de Rennes au XV<sup>ème</sup> siècle, avait déjà en son temps ouvert une école à Bruz pour apprendre un métier aux jeunes hommes.



FONDATION  
YVES  
MAHYEUC

Sous l'égide de la Fondation Notre Dame reconnue d'utilité publique

